

Observatoire financier des Etablissements de santé Ile-de-France

Atterrissage financier 2018 (RIA2)
et perspectives EPRD-PGFP 2019-2023

Direction de l'Offre de soins

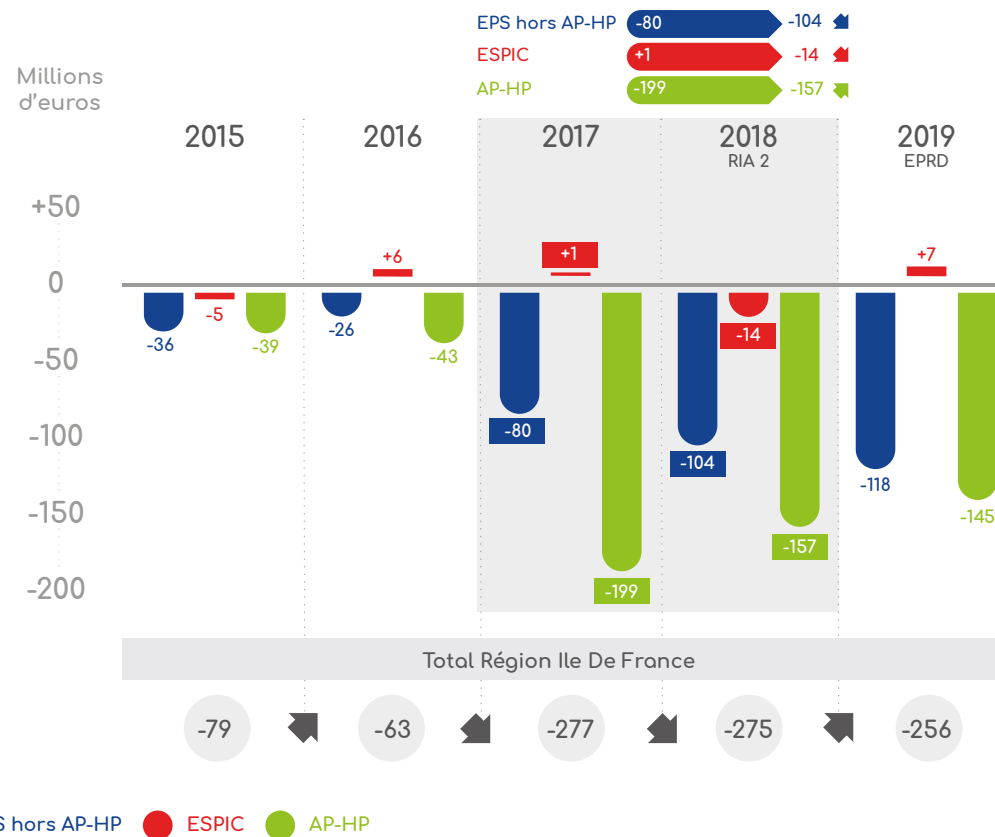


Atterrissage 2018

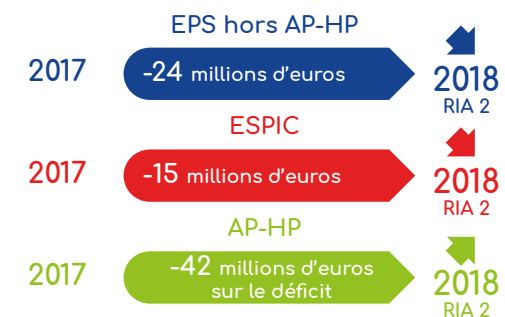
Une nouvelle aggravation
du déficit pour les EPS et
une relative amélioration
pour l'AP-HP.



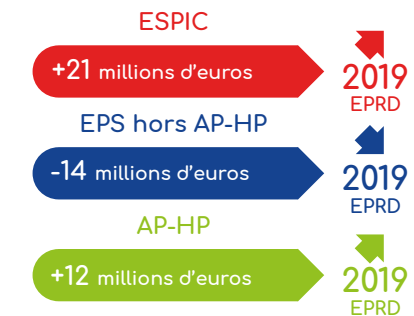
Au RIA2 2018 : Pour la seconde année consécutive, les établissements publics de santé enregistrent un déficit important*



Au RIA2 on constate une évolution de :



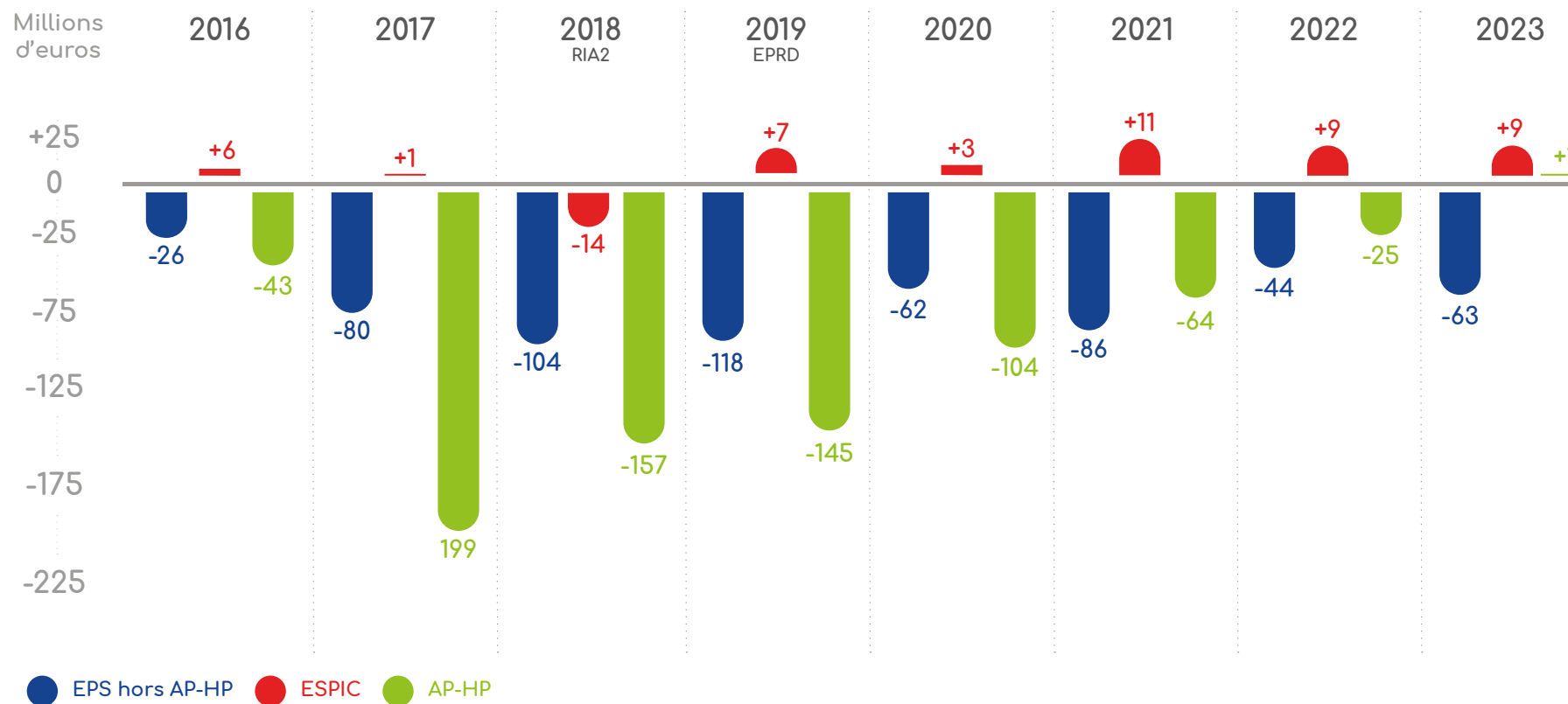
L'EPRD 2019 prévoit une évolution de :



*Ces résultats n'intègrent pas le surdéficit de 300 M€, dont 39M€ pour les établissements ex-DG en Ile de France, annoncé et délégué en mars 2019.



Les PGFP des établissements franciliens prévoient un retour à l'équilibre progressif, les EPS restant dans une situation déficitaire en fin de période.





Les PGFP des établissements franciliens prévoient un retour à l'équilibre progressif, les EPS restant dans une situation déficitaire en fin de période.



ESPIC



Les ESPICs enregistrent un excédent sur l'ensemble de la période du PGFP.



AP-HP



L'AP-HP prévoit un retour à l'équilibre progressif (excédent de 1 M€ en 2023) : le déficit historique structurel (-40 M€) devrait ainsi être intégralement résorbé grâce à la mise en œuvre du plan de transformation.



EPS

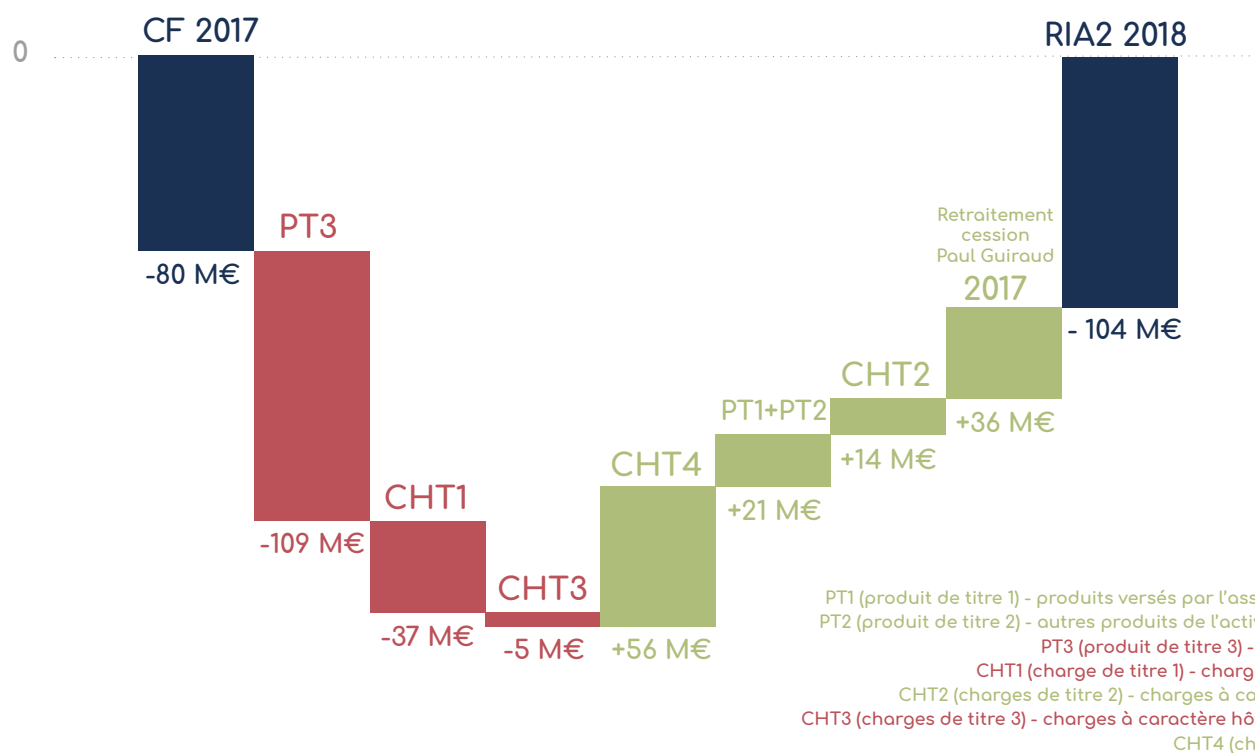


En revanche, les EPS resteraient dans une situation dégradée en fin de période : le résultat des EPS atteindrait 63 M€ en 2023



Une dégradation du résultat consolidé des établissements publics de 24 M€ dont environ 15 M€ de déficit structurel.

Ecart entre la prévision et la réalisation (CF 2017/RIA2 2018)



Dégradation globale du résultat des EPS de la région de -24 M€

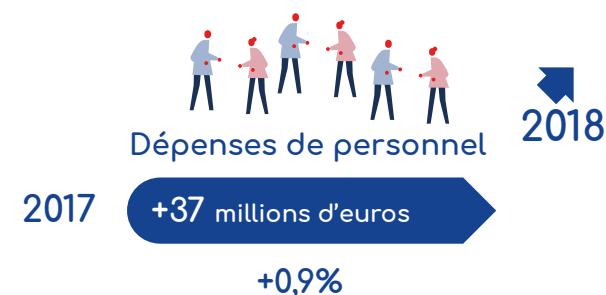


Une dégradation du résultat consolidé des établissements publics de 24 M€ dont environ 15 M€ de déficit structurel.



La baisse des produits de titre 3 (-109 M€) s'explique par :

- La cession de Paul Guiraud intervenue en 2017,
- L'absence de compensation de 50 M€ des charges financières liées à la sortie d'emprunt structuré de 3 établissements (CH de Montreuil, CHIV et CH de Rambouillet),
- La baisse des recettes constatées sur le compte des rétrocessions compensée par 28 M€ de baisse de charges de médicaments.

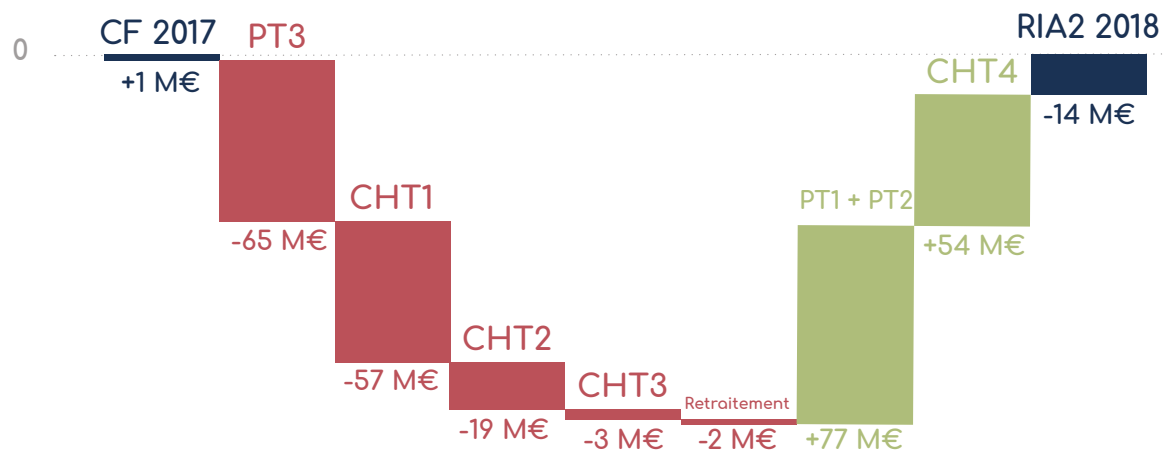


La dégradation structurelle du déficit entre 2017 et 2018 est estimée à -15 M€. L'augmentation des dépenses de personnel (+37 M€ soit +0,9%) par rapport à 2017 a été insuffisamment compensée par l'augmentation des produits d'activité (+22 M€).



La dégradation du résultat des ESPICs ne traduit pas l'évolution structurelle de leur situation d'exploitation.

Ecart entre la prévision et la réalisation (CF 2017/RIA2 2018)



PT1 (produit de titre 1) - produits versés par l'assurance maladie
 PT2 (produit de titre 2) - autres produits de l'activité hospitalière
 PT3 (produit de titre 3) - autres produits
 CHT1 (charge de titre 1) - charges de personnel
 CHT2 (charges de titre 2) - charges à caractère médical
 CHT3 (charges de titre 3) - charges à caractère hôtelier et général
 CHT4 (charges de titre 4)

-15 M€
 Dégradation globale du résultat des ESPICs de la région de -15 M€



La dégradation du résultat des ESPICs ne traduit pas l'évolution structurelle de leur situation d'exploitation.

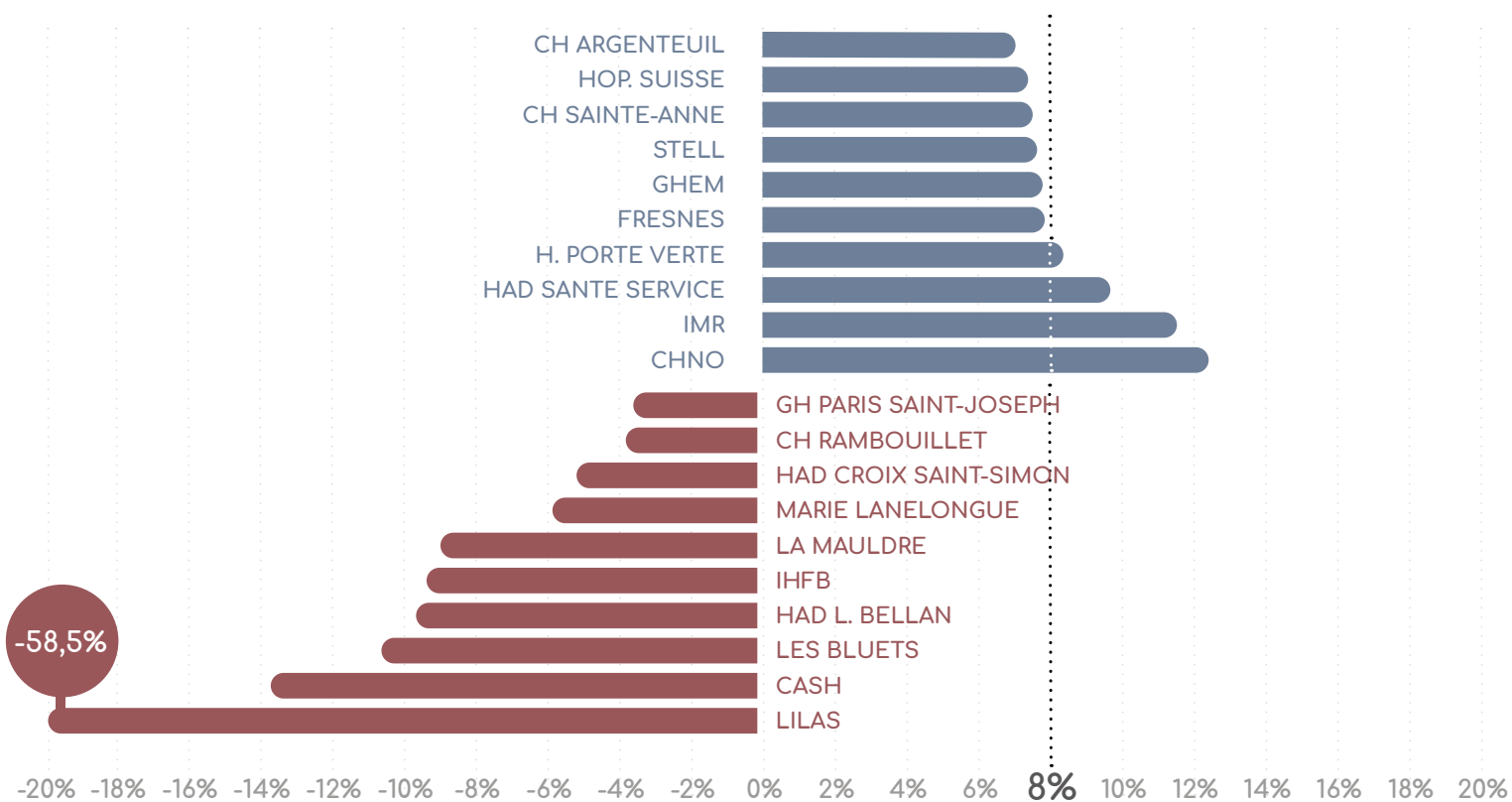


L'augmentation des charges et plus particulièrement des charges de personnel, est compensée quasi intégralement par une hausse des produits de l'activité hospitalière.

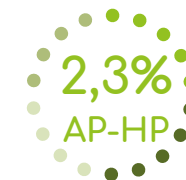
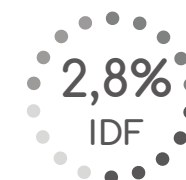
La baisse des produits de titre 3 est compensée pour partie par la baisse des charges d'amortissements et de provisions (CHT4) dans l'attente de la clôture comptable 2018. Cette baisse s'explique par la baisse des recettes de rétrocession ainsi que par la baisse des subventions d'exploitation et participation d'un établissement.



Top 10 des taux de marge brute prévisionnels* 2018 les + hauts et les + bas des établissements de la région.



Points de repères :



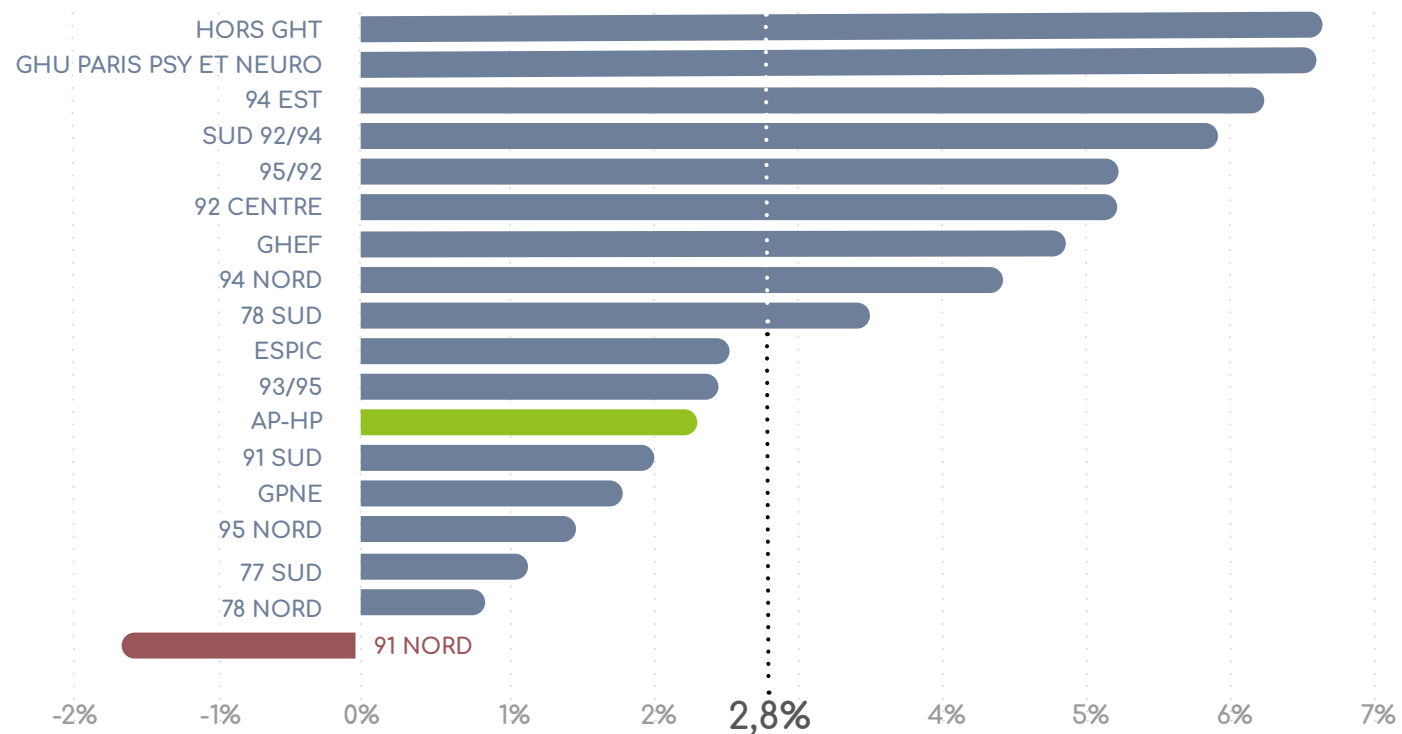
* Retraités des aides (Invts & Trésor)

Objectif fixé par le national



En 2018, aucun des GHTs n'atteint la cible d'un taux de marge brute hors aides de 8%.

Taux de marge brute 2018 (hors aides)

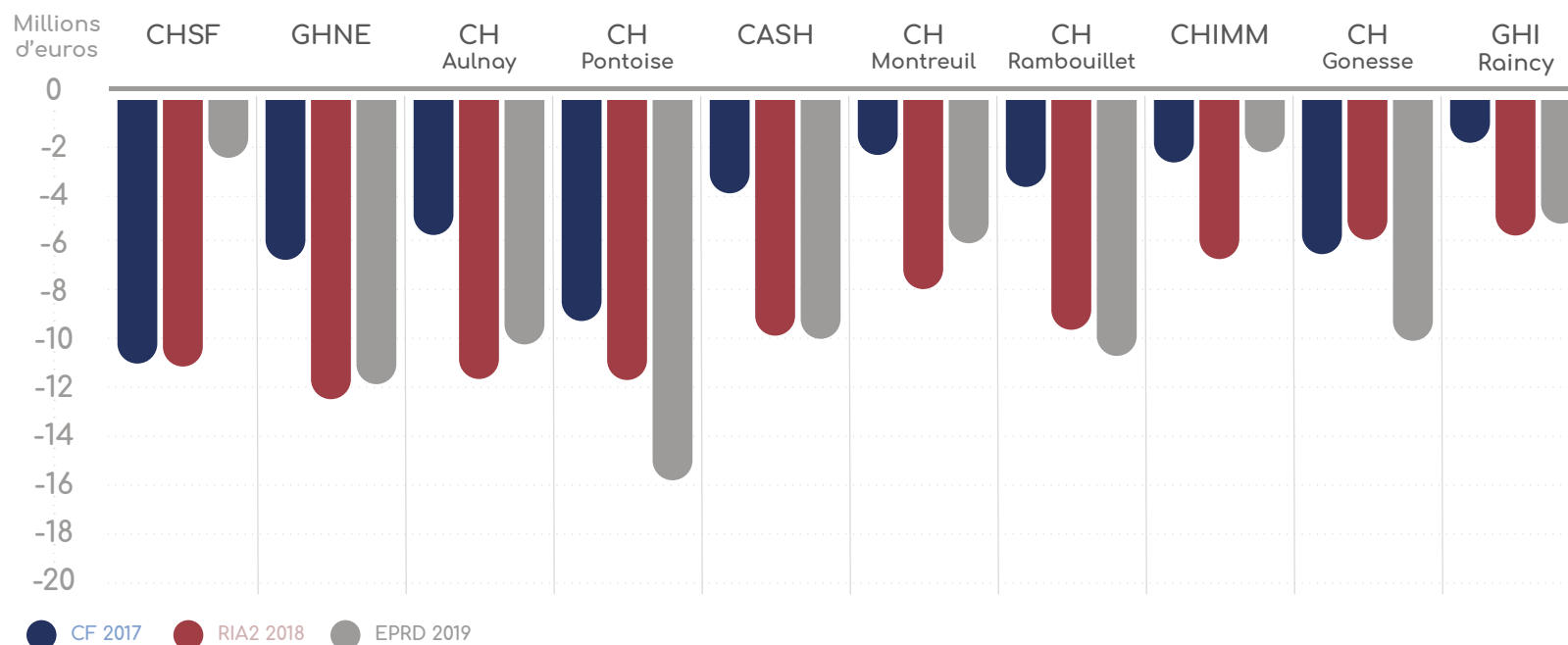


TMB hors aides IDF 2018



Les principaux déficits des EPS de la région.

Les 10 plus gros déficits qui représentent 75% du déficit des EPS ou RIA2



Les 10 plus gros déficits concentrent en 2018 une part plus faible du déficit cumulé des EPS de la région qu'en 2017.



Le déficit des établissements publics de la région est plus diffus en 2018 qu'en 2017.



Les 3 établissements du GHT GPNE figurent dans les 10 plus gros déficits en 2018 : cette situation est à mettre en lien avec une dynamique d'activité particulièrement atone dans le département de Seine Saint Denis.

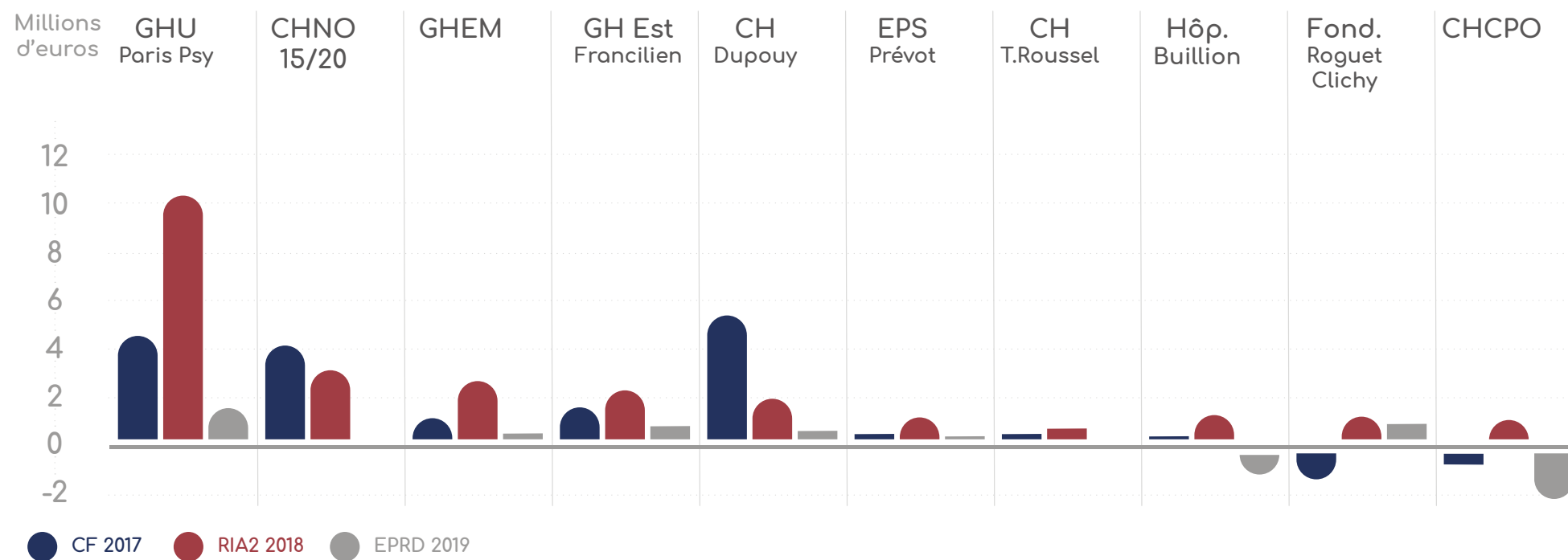


Le CHSF, le GHNE, le CH d'Aulnay et le CH de Pontoise enregistrent un déficit compris entre 11 M€ et 16 M€.



Les principaux excédents des EPS de la région.

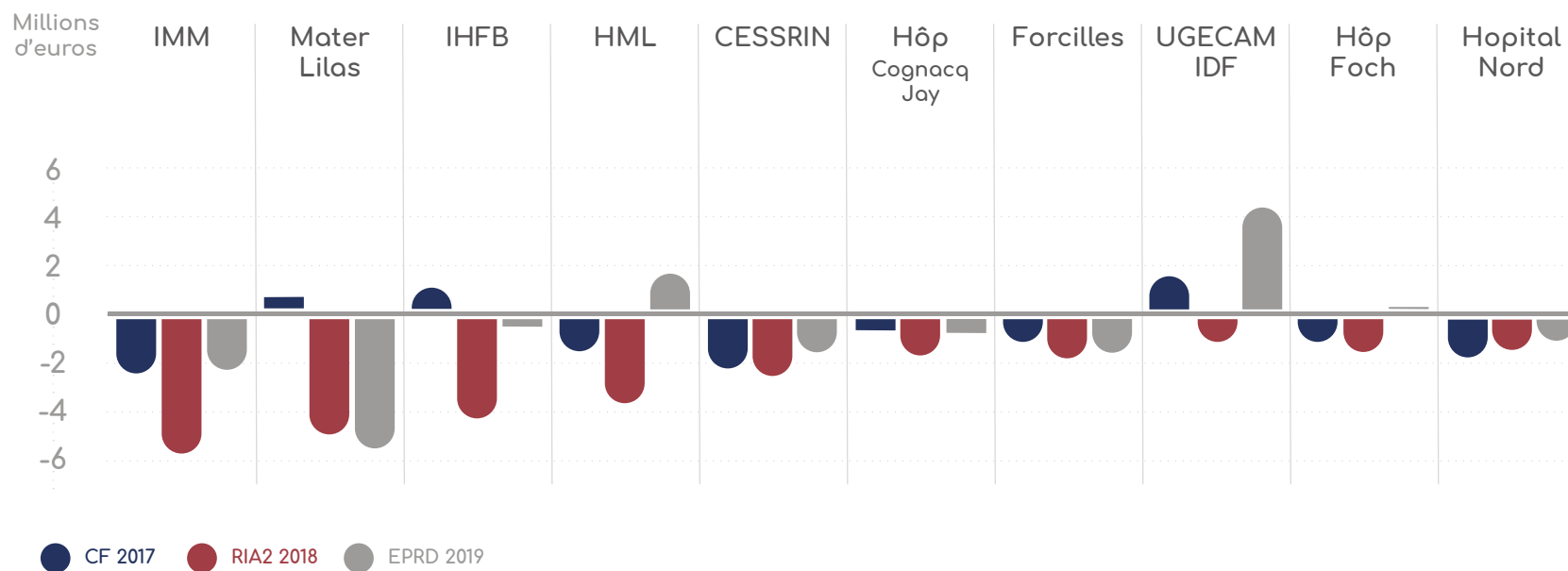
Les 10 plus gros excédents qui représentent 95% de l'excédent des EPS au RIA2



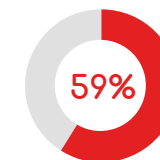


Les principaux déficits des ESPICs de la région.

Les 10 plus gros déficits qui représentent 80% du déficit des ESPICs au RIA2



Les 5 plus gros déficits concentrent



du déficit des ESPICs
20,8 M€ sur 35,5 M€

L'IMM, la Maternité des Lilas, l'IHFB, le Centre chirurgical Marie Lannelongue et le CESSRIN (déficit supérieur à 2 M€).

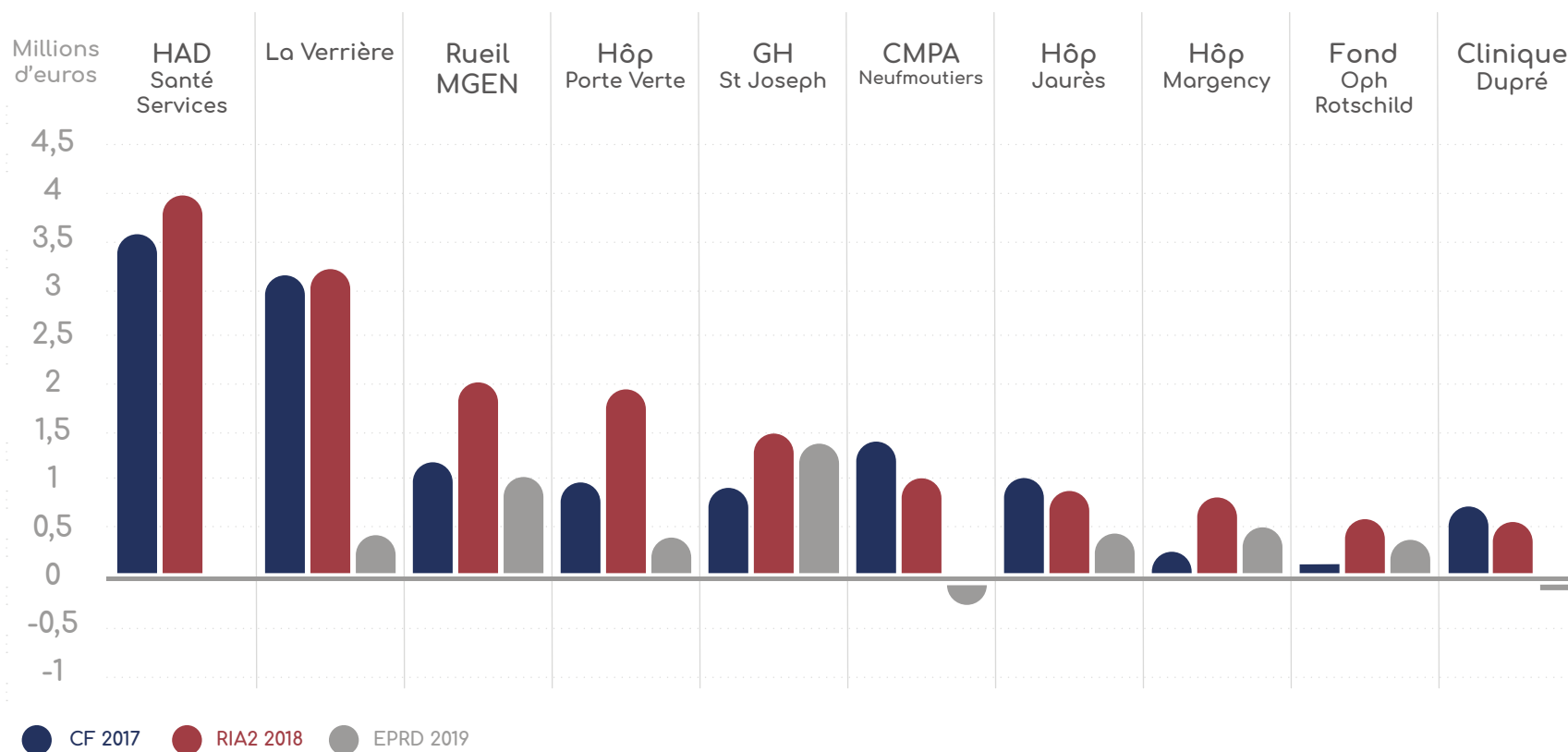


Sur ces 5 établissements, 3 (IMM, IHFB et Centre chirurgical Marie Lannelongue) prévoient une amélioration de leurs résultats à l'EPRD 2019.



Les principaux excédents des ESPICS de la région.

Les 10 plus gros excédents qui représentent 77% de l'excédent des ESPICs au RIA2



La plupart des établissements figurant dans les 10 plus gros excédents ESPICs ont principalement des activités de :



Santé mentale



HAD



SSR

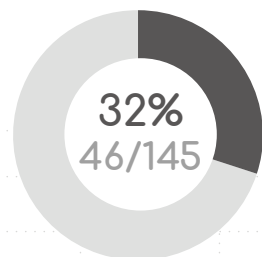


Dispersion des résultats des EPS (hors APHP) et des ESPICs au RIA2 2018.

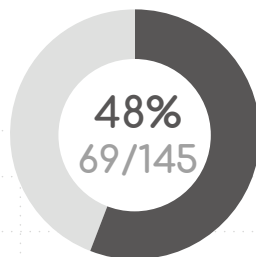
Résultats EPS (hors AP-HP)-ESPICs RIA2 2018

Millions d'euros

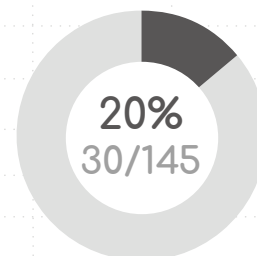
10
8
6
4
2
0
-2
-4
-6
-8
-10
-12
-14
-16
-18
-20



Des ES ont un déficit supérieur à 200 k€
(déficit cumulé de 162 m€)



Des ES ont un résultat compris entre -200 k€ et 200 k€
(excédent cumulé de 885 K€)



Des ES dégagent un excédent supérieur à 200 k€
(excédent cumulé de 42 m€)



Près de la moitié des établissements ont un résultat compris entre -200 K€ et +200 K€
(48%)



Focus sur les ES du programme ARES : des établissements avec un résultat en dégradation, impliquant pour l'ensemble des structures suivies un maintien dans le dispositif.

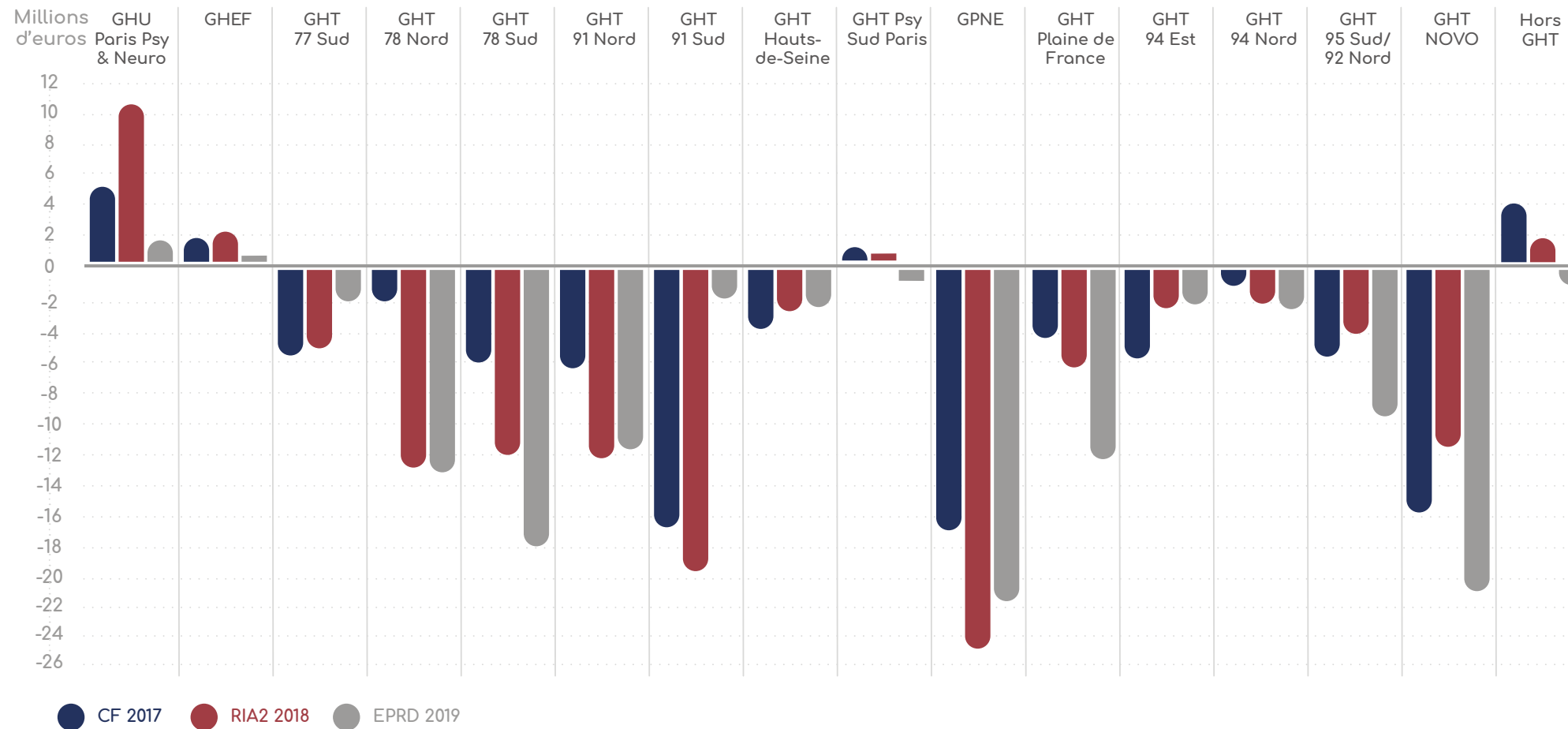
Résultats EPS
(hors AP-HP)
ESPICs EPRD 2019



		2016	2017	RIA2 2018	EPRD 2019
77	CH Sud Seine et Marne	-1,8	-6,5	-2	-3,4
	CH Poissy Saint-Germain	+1,9	+1,1	-3,1	-5,8
	CH Mantes-La-Jolie	+0,7	-0,5	-3,7	-4,9
78	CH Meulan-Les-Mureaux	-1,3	-2,8	-6,8	-2,5
	CH Versailles	-1,6	-1,1	-3	-6
	CH Rambouillet	-1,1	-3,4	-7,5	-8,9
91	CHSF	-8,3	-11	-17,2	-2,4
	CHSE	-1	-1,7	-2,9	-1,7
	GHNE	-7,4	-7	-12,4	-11,7
92	CH Rives de Seine	+1	-2,2	-2,6	-2,5
	CASH de Nanterre	-12,3	-11,8	-9,9	-10,1
93	GHI Le Raincy-Montfermeil	-0,3	-1,5	-5,8	-5,4
	CH André Grégoire	-1,8	-5,6	-8,1	-6,1
	CH Robert Ballanger	-4,2	-10,2	-11,5	-10,1
94	CH Saint-Denis	+0,7	+2,6	-0,8	-2,5
	CHI Villeneuve Saint-Georges	-4,8	-3,8	-2,6	-2,3
95	CH Gonesse	-0,8	-7	-5,8	-10
	CH René Dubos	-6,9	-14,1	-11,4	-15,7
	GH Portes de L'Oise	+0,5	-0,3	+0,4	-5
	GHI Vexin	-0,9	-1,4	-0,6	0

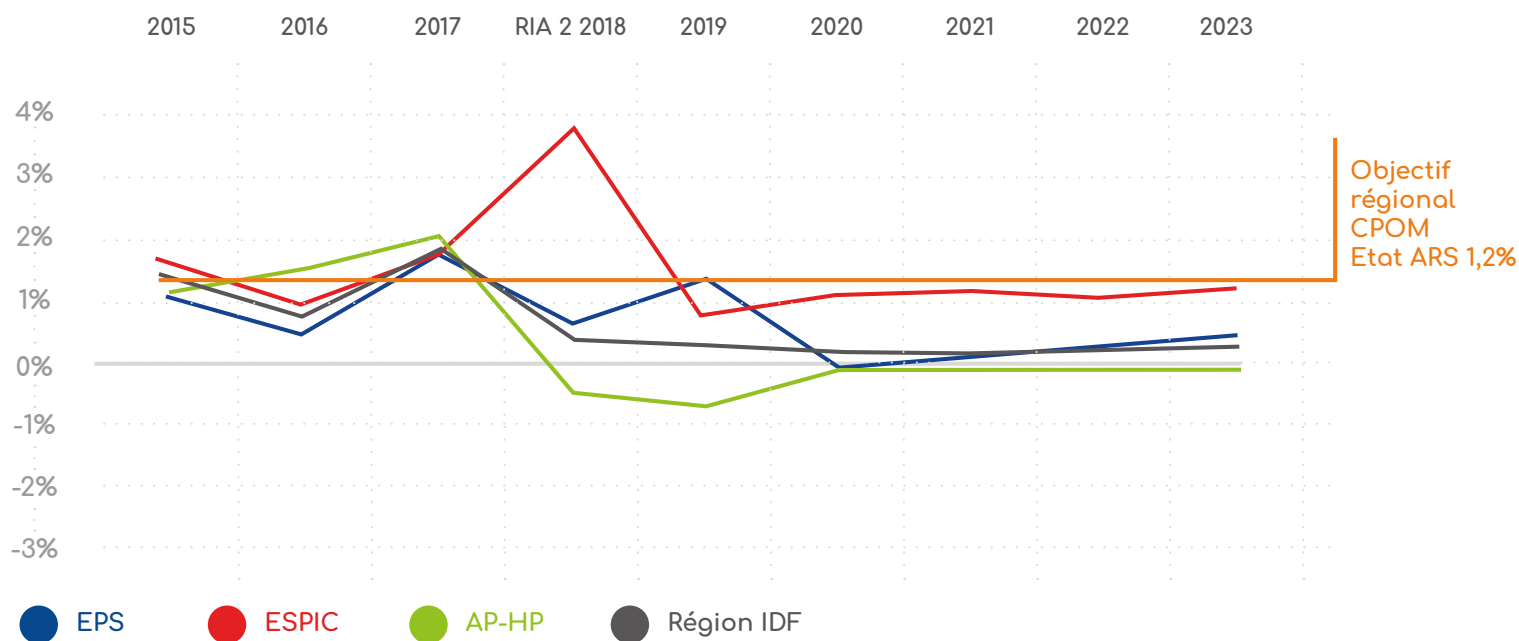


Résultats par GHT : une situation globalement déficitaire.





Une forte maîtrise des dépenses de personnel en 2018 qui perdure sur la durée du PGFP.



Les EPS franciliens ont réalisé en 2018 des efforts substantiels sur leurs dépenses de personnel :

l'évolution de leur masse salariale (+0,9%) remplit ainsi les objectifs du CPOM Etat-ARS (+1,2%).

L'AP-HP a réalisé en 2018 des efforts majeurs sur les charges de personnel (diminution de 0,23%), en lien avec la mise en œuvre du plan de transformation et les efforts réalisés sur le PNM.

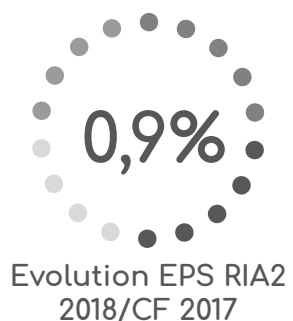
Les ESPICs se distinguent en 2018 par un taux d'évolution des charges de personnel de 3,38% qui doit être apprécié au regard de la hausse du point d'indice FEHAP sur l'exercice ainsi qu'à la fin de l'application du CITS.

Sur la durée du PGFP, les établissements franciliens réaliseraient à nouveau des efforts majeurs sur les charges de personnel.



Evolution de la masse salariale par GHT entre 2017 et 2018.

GHT	Evolution EPRD RIAD2 2018/CF 2017
78 Sud	3,5%
94 Est	2,7%
91 Sud	2,6%
95/92	2,1%
GPEN	1,6%
77 Sud	1,4%
GHEF	1%
Hors GHT	0,8%
78 Nord	0,6%
92 Centre	0,5%
93/95	0,2%
94 Nord	0,1%
91 Nord	-0,2%
AP-HP	-0,2%
GHT NOVO	-1,3%
Sud 92/94	-1,6%
GHU Paris Psy & Neuro	-2,1%



78 Sud - 94 Est - 91 Sud



Les GHT 78 Sud-94 EST et 91 Sud connaissent une croissance soutenue de leur masse salariale qui s'explique par un dynamisme élevé de leur activité mais également par une croissance des dépenses d'intérim médical.



AP-HP

La mise en oeuvre du plan de transformation de l'AP-HP a également permis une décroissance des dépenses de personnel en 2018.



A l'inverse 4 GHTs ont vu leur masse salariale décroître entre le CF 2017 et le RIA2 2018.

91 Nord - Novo - Sud 92/94 - GHU Paris Psy et Neuro

Cette forte maîtrise s'explique par la mise en oeuvre d'ambiteuses mesures de réorganisation.

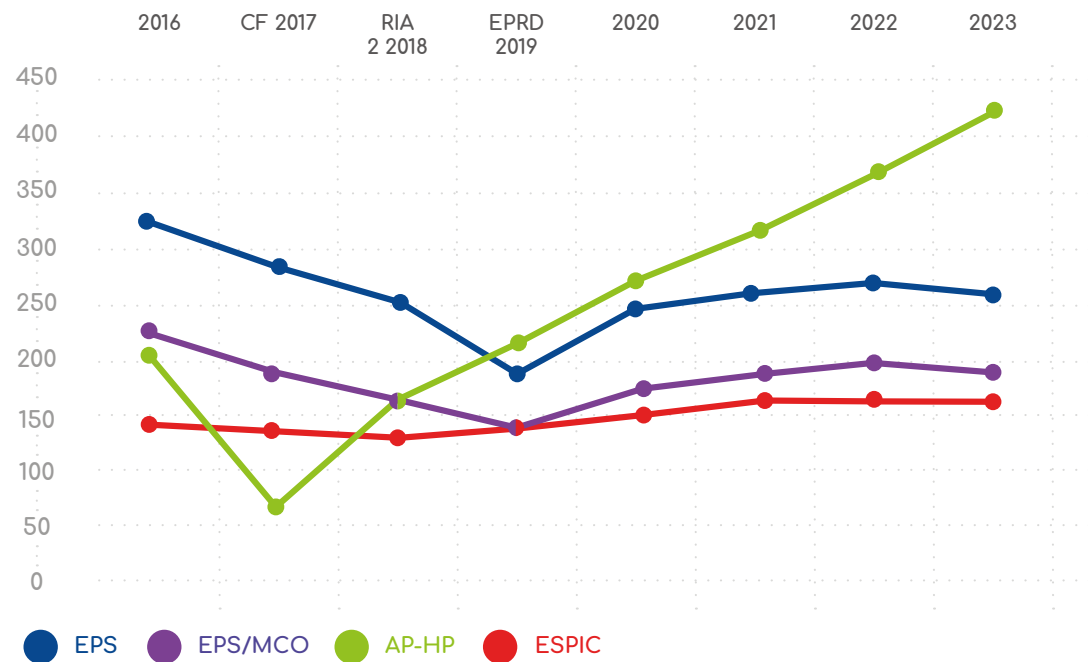


Les établissements franciliens
sont contraints de limiter leurs
investissements afin de
préserver leur trésorerie et
conserver une trajectoire
d'endettement soutenable.

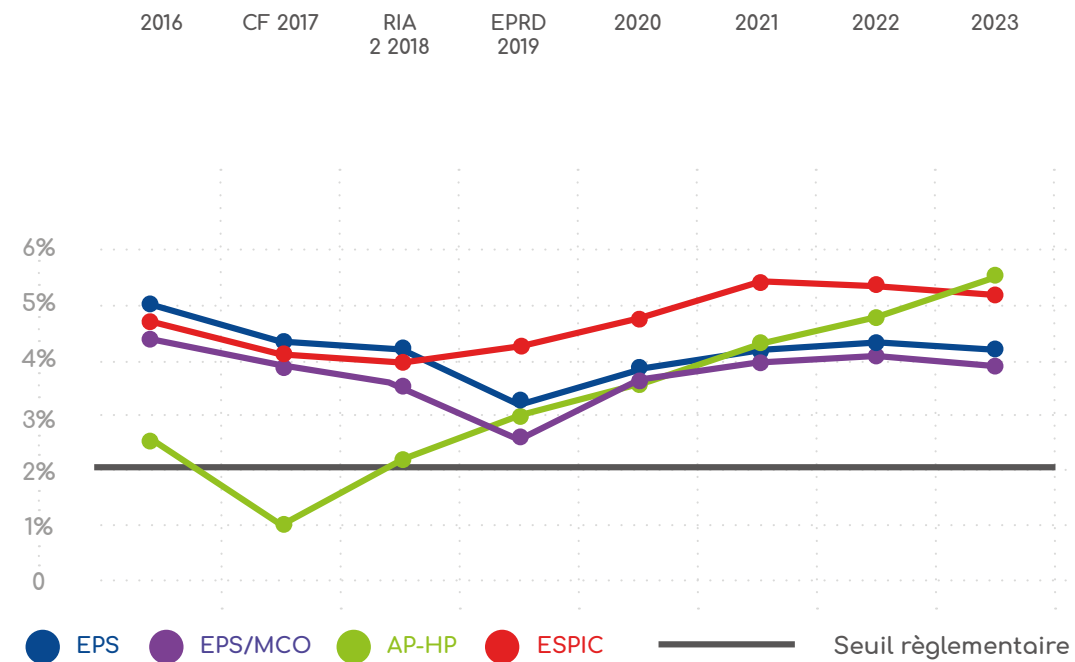


La CAF des EPS franciliens (hors AP-HP) diminue à nouveau en 2018.

Evolution de la CAF



Taux de CAF





La CAF des EPS franciliens (hors AP-HP) diminue à nouveau en 2018.



La CAF des EPS devrait diminuer pour s'établir à **4,3% des produits en 2018**

La prévision des EPS au RIA2 est néanmoins nettement plus favorable qu'au RIA1.

RIA1 | **RIA2**
151 M€ | **262 M€**
 (CAFcumulée)



MCO

La CAF des EPS MCO évolue sur un trend comparable, bien que plus dégradé, à celui des EPS pris au global : les établissements en financement DAF majoritaire affichent une capacité d'autofinancement plus robuste.

La CAF de l'AP-HP se relève en 2018 pour atteindre 2,3% des produits après une baisse en 2017.



En fin de période, les taux de CAF des établissements de la région devraient converger vers un seuil de :



AP-HP

4%

des produits



EPS

5%

des produits



ESPIC

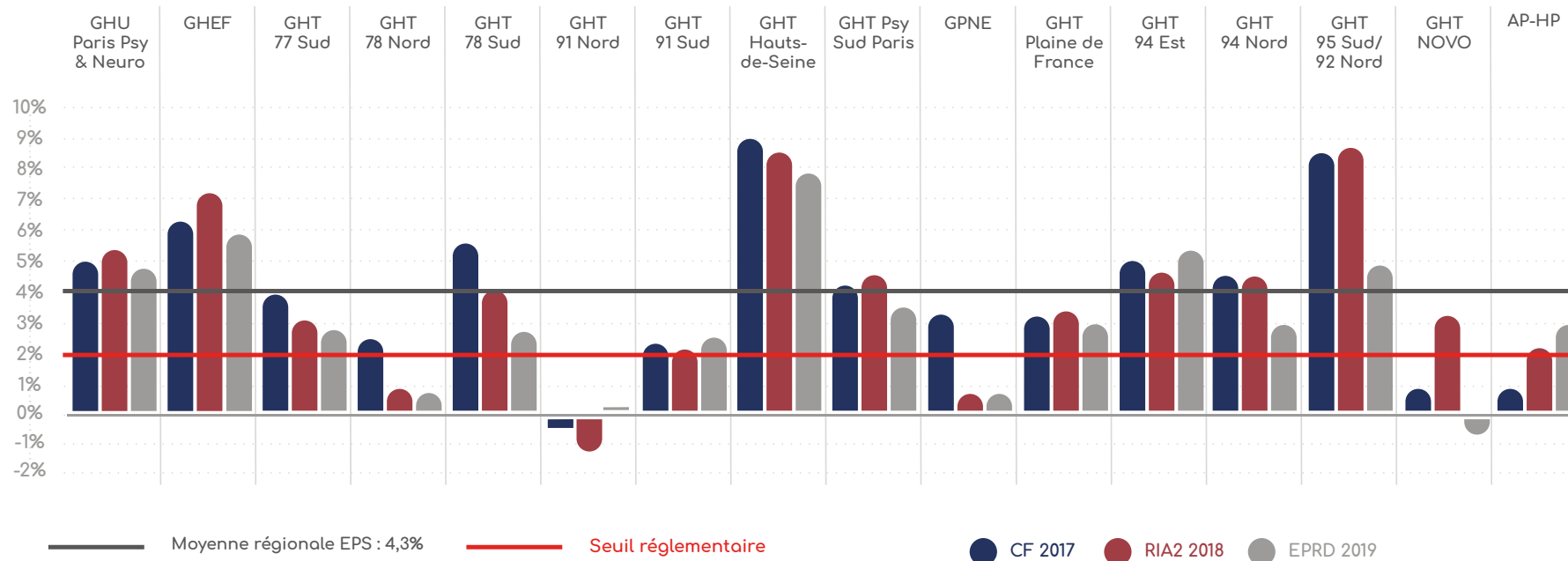
5%

des produits



En 2018, sur les 15 GHTs franciliens, 1/3 voient leur CAF augmenter.

Taux de CAF



En 2018, Suivant la tendance globale des EPS, la CAF des GHTs au RIA2 est nettement plus élevée qu'au RIA1.

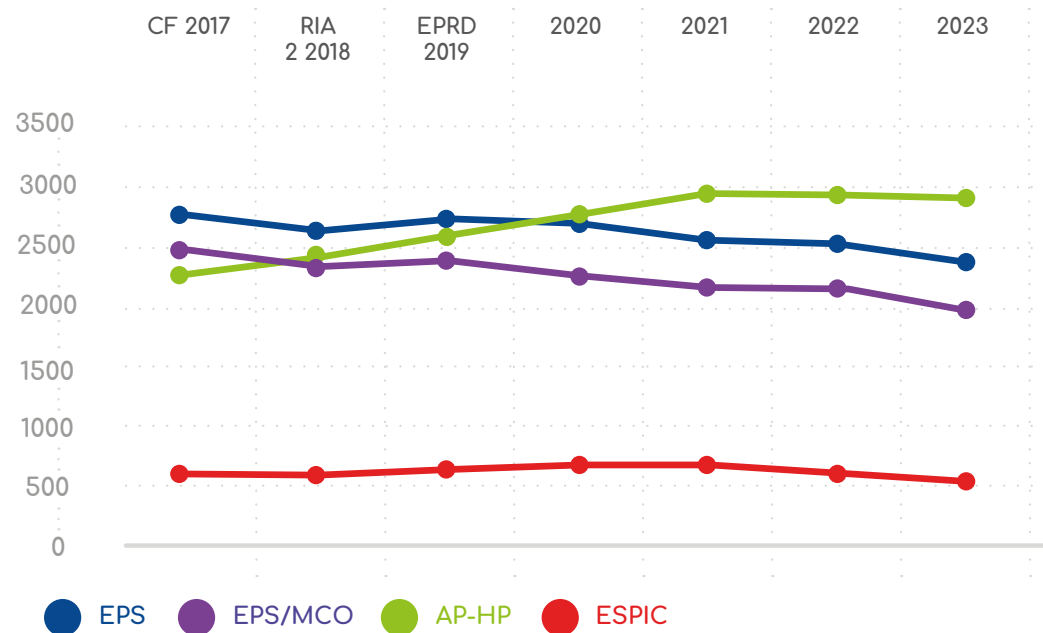
RIA1 | RIA2
136M€ | 234 M€

Elle reste néanmoins en repli par rapport à 2017
257 M€

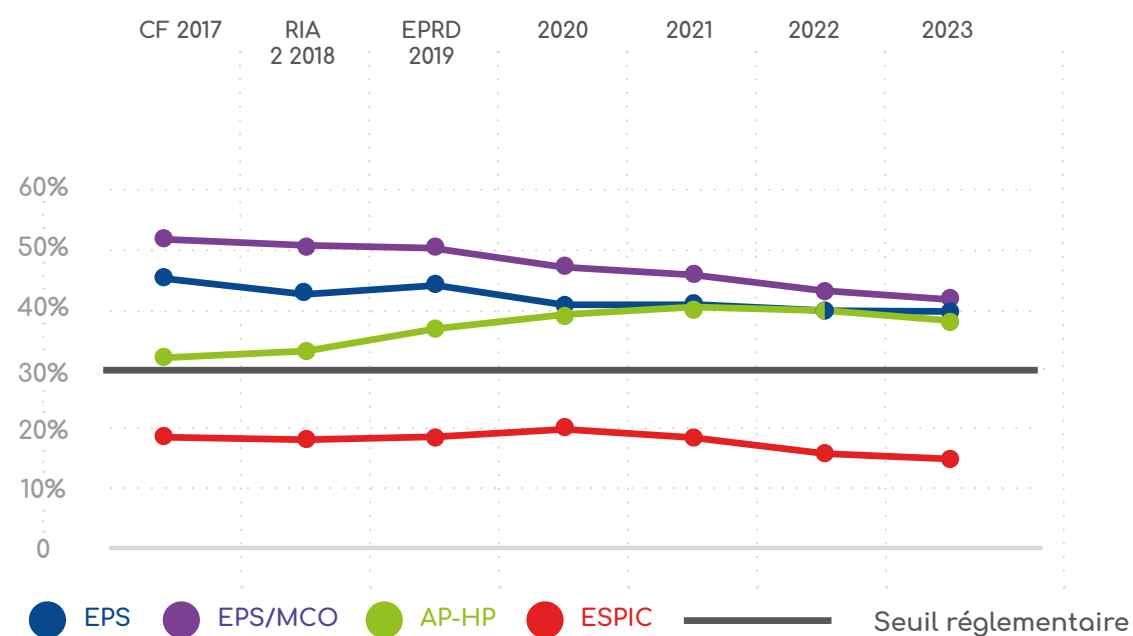


L'endettement des établissements de la région se stabilise en 2018 à un niveau élevé.

Evolution de l'encours de la dette
(en millions d'euros)



Evolution du taux d'endettement





L'endettement des établissements de la région se stabilise en 2018 à un niveau élevé.



L'endettement des EPS 2,7 Md €

diminue très légèrement entre 2017 et 2018

Le taux d'endettement des EPS poursuit sa diminution sur la période du PGFP et atteindra 38% en 2023.

L'encours de dette de l'AP-HP atteint en 2018 :

2,5 Md €

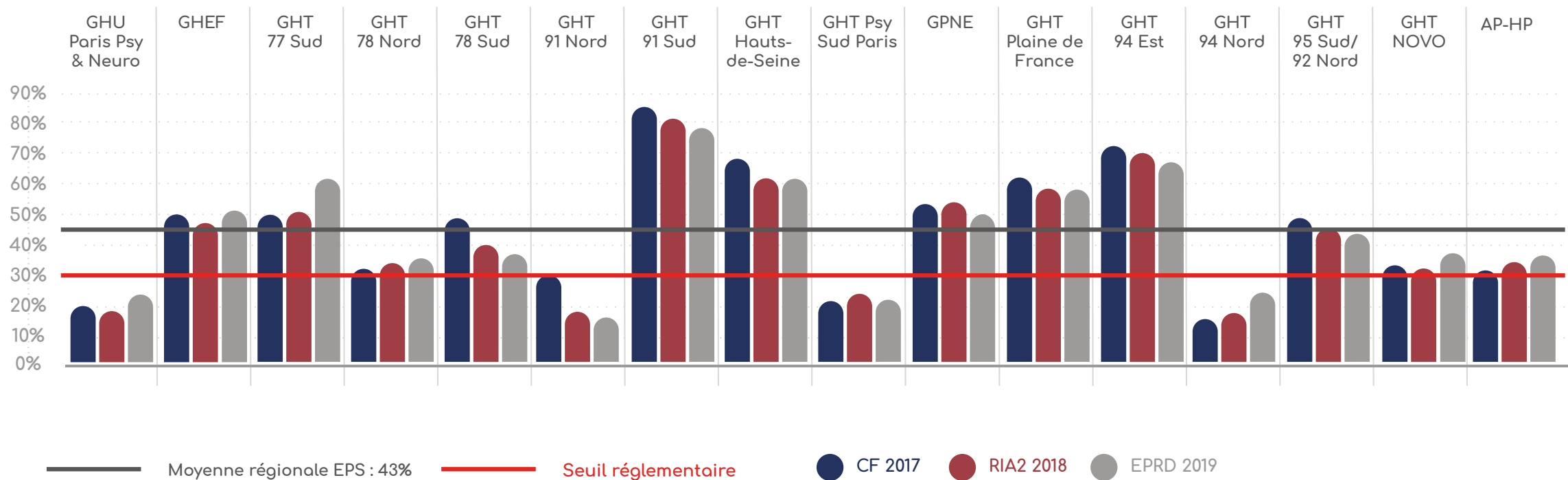
et dépasse le seuil de 30% des produits. Le taux d'endettement de l'AP-HP augmentera ensuite jusqu'en 2021 en lien avec la montée en charge des projets d'investissements.

Les ESPICs enregistrent structurellement un niveau d'endettement plus faible que les établissements publics mais ont un plus fort recours au crédit bail et location.



Seuls quatre GHTs respectent aujourd'hui le seuil réglementaire rapportant l'endettement aux produits.

Evolution du taux d'endettement (% produits)





Seuls quatre GHTs respectent aujourd'hui le seuil réglementaire rapportant l'endettement aux produits.



Les GHTs
91 Sud, 92/95 et GPNE
sont en 2018
les plus endettés
de la région en valeur.

Les 3 GHTs
91 Sud, 92 et 94 Est
sont en 2018
les plus endettés de la
région en proportion.

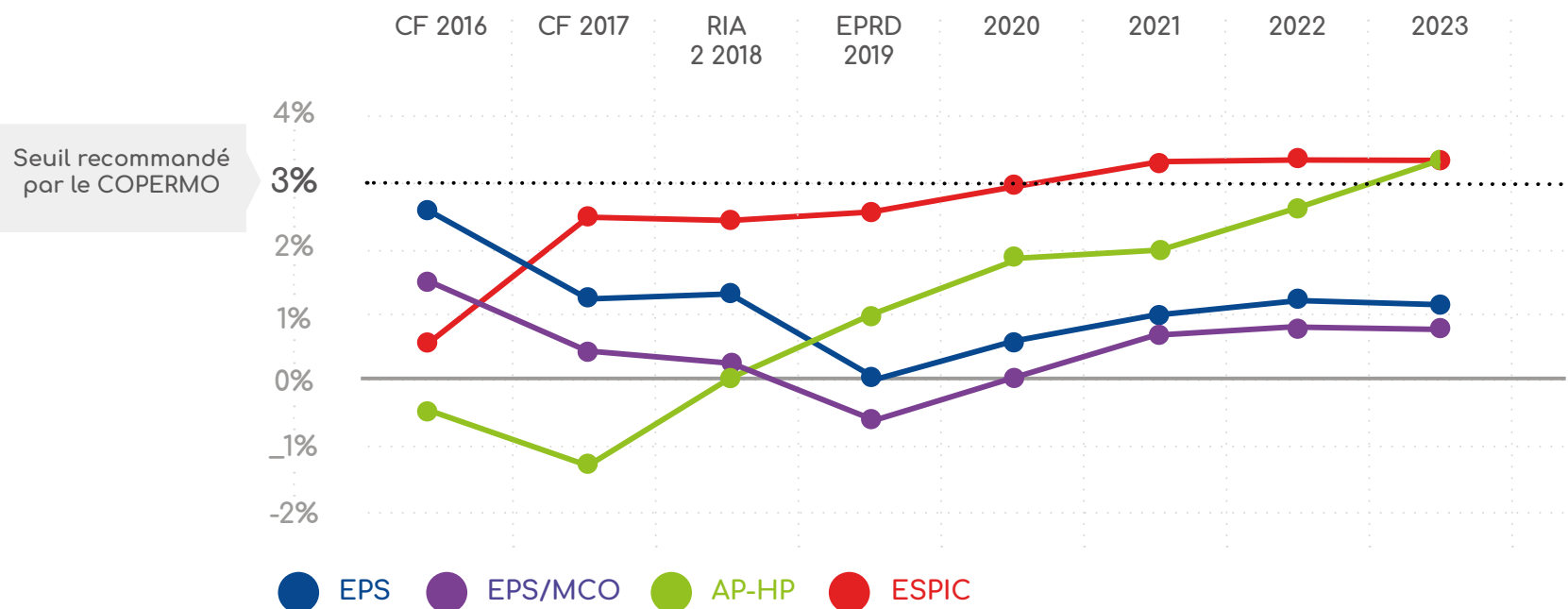
Les 4 GHTs
**Paris Psy, Nord 91, Psy
Sud Paris et 94 Nord**
sont en 2018
celles qui respectent le seuil
réglementaire de 30% des produits.

Les 6 GHTs
**Paris Psy,
77 Nord, 77 Sud, 78 Nord,
94 Nord et NOVO**
sont en 2019
celles qui voient leur taux
d'endettement augmenter
dans l'optique de leurs projets
d'investissement.



Après paiement de la dette, la CAF des établissements reste insuffisante pour financer l'investissement.

Taux d'autofinancement restant après paiement des annuités d'emprunt (CAF nette/produits)





Après paiement de la dette, la CAF des établissements reste insuffisante pour financer l'investissement.



La CAF nette des EPS se stabilise en 2018
à un niveau faible
1,3%

qui ne leur permet pas de financer la totalité
de leurs investissements.



Comme pour la CAF,
la CAF nette des EPS/MCO est par ailleurs
structurellement plus faible que celle des EPS
au global.

Les établissements publics sous DAF af-
fichent en moyenne une situation d'au-
tofinancement plus robuste que les
EPS/ MCO.



L'amélioration de la CAF nette (négative à
nulle) présentée par l'AP-HP s'articule avec le
plan de transformation de l'établissement,
plus particulièrement du fait de la maîtrise de
la masse salariale.



Toutefois sa CAF lui permet uniquement de
payer le service de sa dette :

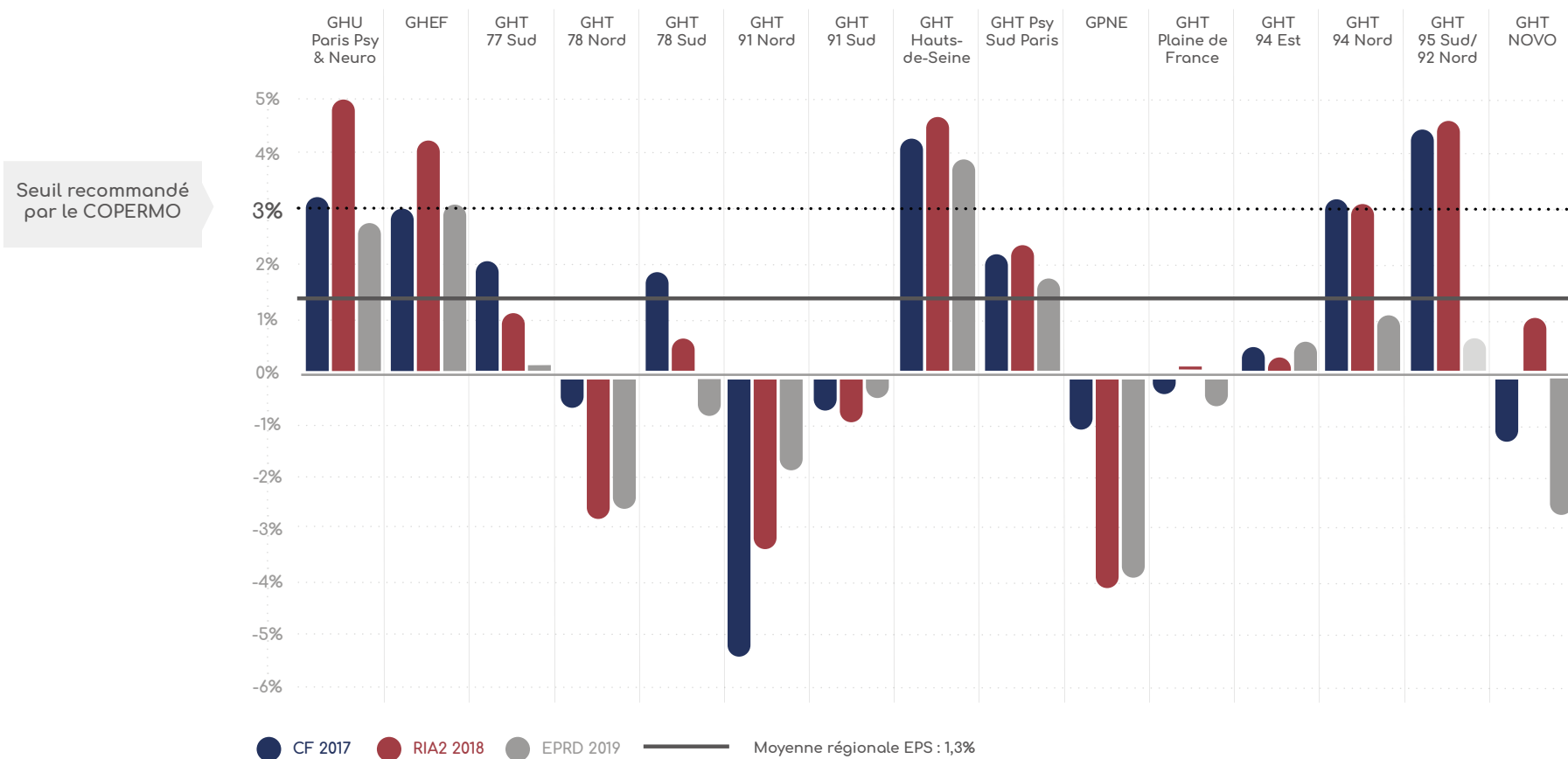
l'AP-HP doit s'endetter et mobiliser sa trésore-
rie et d'éventuelles aides pour investir.

Seuls les ESPICs maintiennent un niveau suffi-
sant d'autofinancement net, autour de 2,5%
des produits.



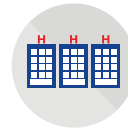
Après paiement de la dette, la CAF des GHTs reste insuffisante pour financer l'investissement.

Taux d'autofinancement restant après paiement des annuités d'emprunts (CAF nette/produits)





Après paiement de la dette, la CAF des GHTs reste insuffisante pour financer l'investissement.



Sur les 15 GHTs franciliens, 4 prévoient un taux d'autofinancement net négatif sur l'exercice 2018 contre 6 en 2017.

Les 5 GHTs
Paris Psy, 77 Nord, Hauts-de-Seine, 94 Nord et 92-95
disposent en 2018 d'une capacité d'autofinancement nette supérieure à **3% des produits**

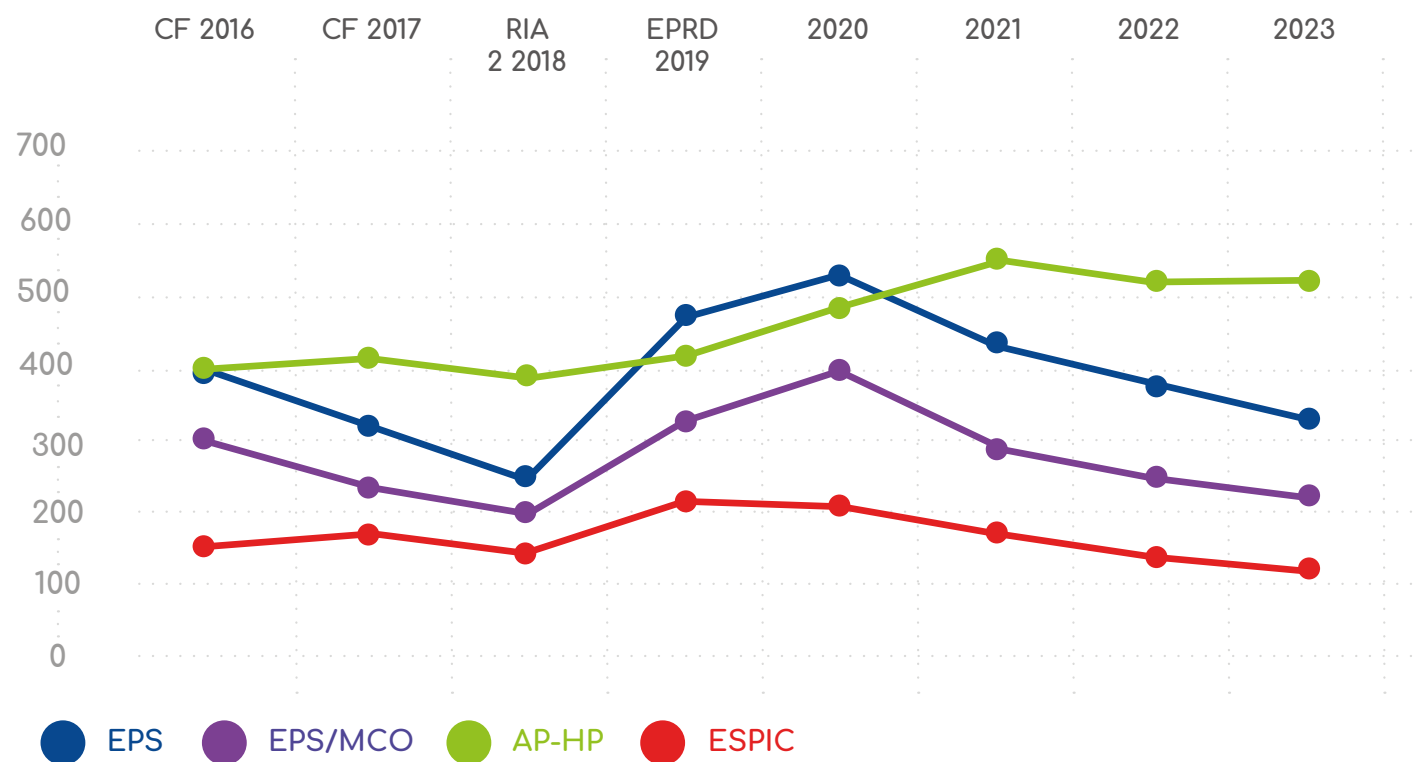
Les 8 GHTs
Paris Psy, 77 Nord, 77 Sud, 78 Sud, 92, Psy Sud Paris, 94 Nord, 92-95, Plaine de France et NOVO.
affichent une dégradation majeure de leur CAF nette à l'EPRD 2019.

La situation des GHTs
91 Nord et GPNE,
tous deux inscrits au COPERMO, reste très préoccupante.



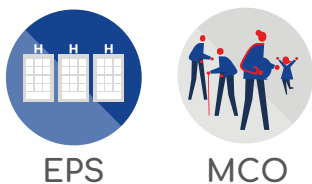
Dans ce contexte budgétaire contraint, les établissements franciliens ont limité leurs dépenses d'investissement en 2018.

Investissements (en millions d'euros)





Dans ce contexte budgétaire contraint, les établissements franciliens ont limité leurs dépenses d'investissement en 2018.



Les investissements des EPS (y compris les EPS MCO) atteignent un niveau historiquement bas en 2018 mais devraient réaugmenter fortement en 2019 et 2020 en lien avec la montée en charge de plusieurs opérations de grande envergure (CHI de Poissy, GHU Paris Psy et CHSSM). Sur la fin de période, le montant des investissements des EPS devrait à nouveau décroître.



Après trois exercices de hausses consécutives, le niveau d'investissement est quasiment stable entre 2017 et 2018 et augmentera les deux années suivantes, en lien avec la montée en charge des opérations HN1, HN2 et Garches.

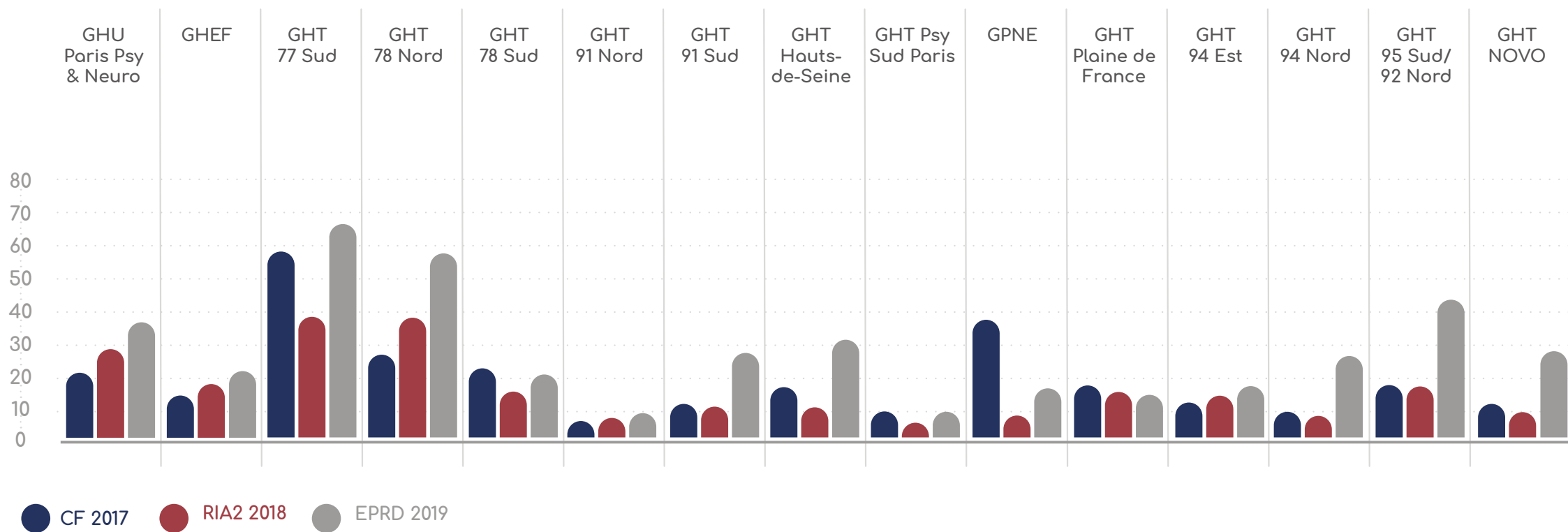


Les investissements des ESPICs se tassent en 2018. Néanmoins, l'exercice 2019 devrait marquer un net rebond avec la montée en charge progressive d'opérations majeures (IGR, Curie, MGEN La Verrière, IMM).



Pour autant cette tendance régionale masque de fortes disparités entre les GHTs.

Investissements (en millions d'euros)





Pour autant cette tendance régionale masque de fortes disparités entre les GHTs.



Les 5 GHTs
**77 Sud, 78 Sud, 92,
Psy Sud Paris et GPNE**
ont en 2018
un niveau d'immobilisations
en nette baisse.

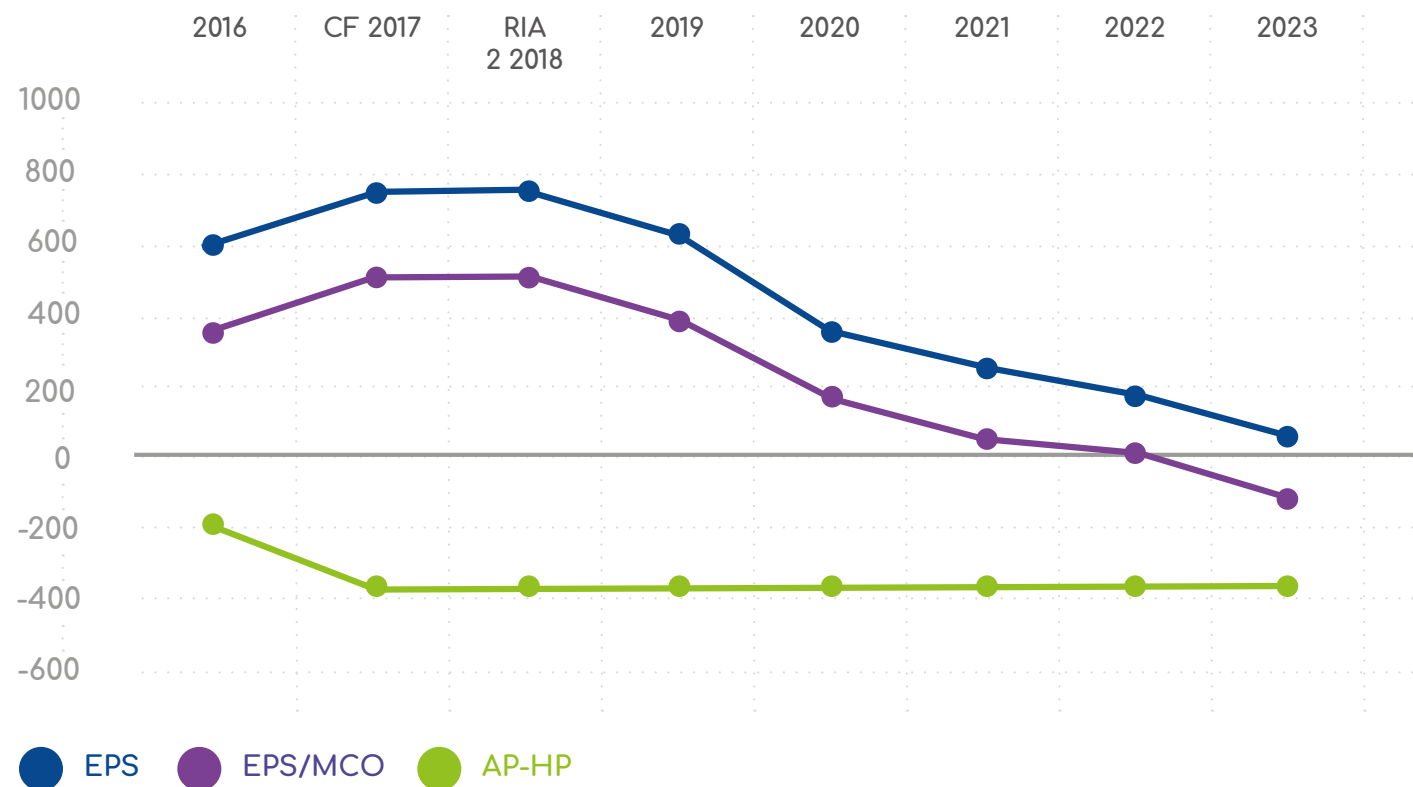
Les 4 GHTs
**Paris Psy, 77 Nord, 78 Nord
et 94 Est**
ont vu en 2018
leur taux d'investissement croître.

En 2019, les GHTs
77 Sud
(construction de 2 EHPAD, Nouvel Hôpital
sur le site de Fontainebleau et impact de la
sortie du mécanisme comptable de la LASM),
**NOVO,
92-95,
78 NORD**
affichent une hausse majeure de leurs
investissements.



Les EPS (y compris l'AP-HP) sont parvenus en 2018 à stabiliser leur niveau de trésorerie nette au détriment de l'investissement.

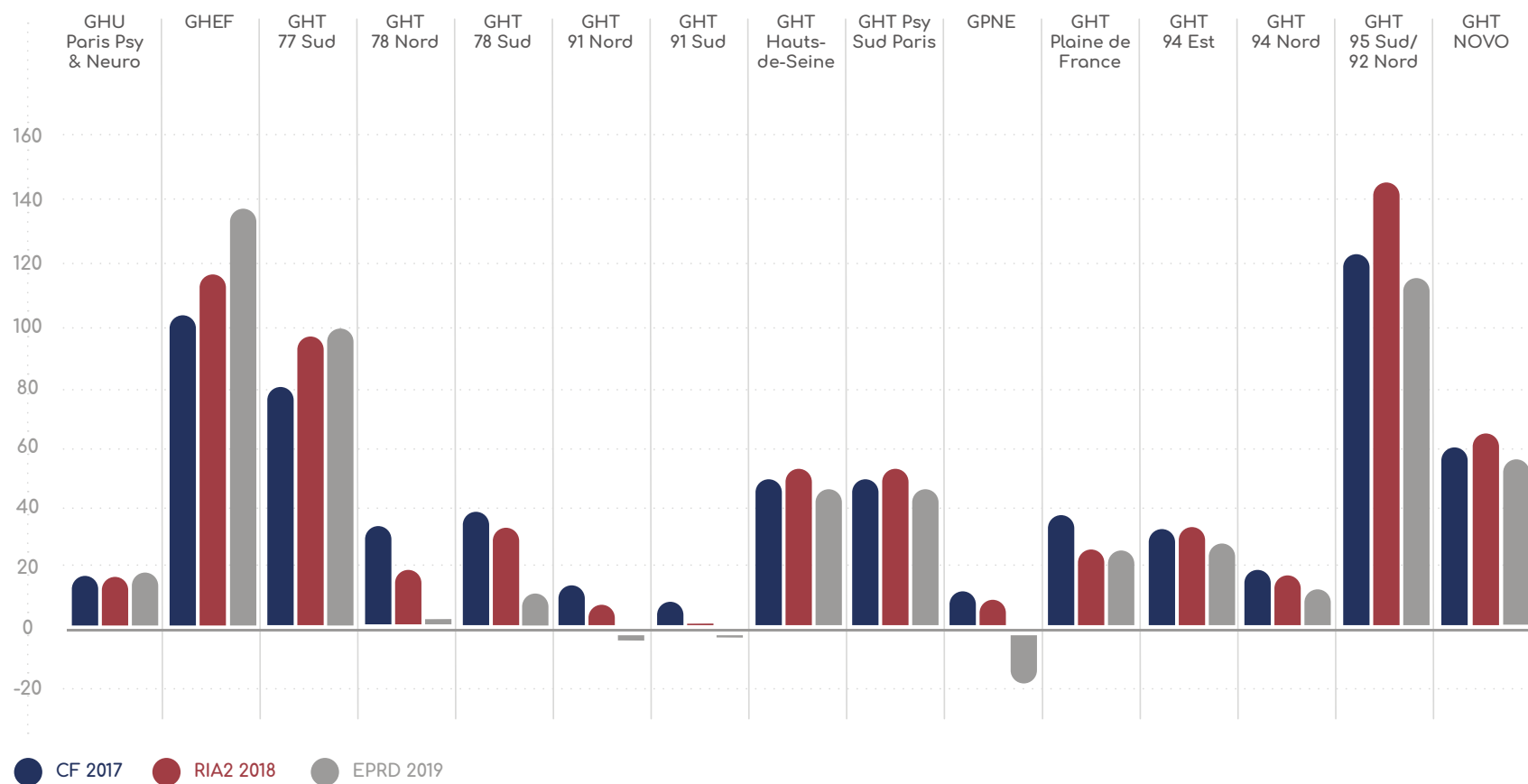
Trésorerie nette (en millions d'euros)





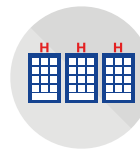
Des situations de trésorerie très disparates.

Trésorerie nette (en millions d'euros)





Des situations de trésorerie très disparates.



Les GHTs

**77 Nord, 77 sud, 92, Psy Sud
Paris, 92-95 et NOVO**

affichent les niveaux de trésorerie les
plus élevés de la région.

A l'inverse, les GHTs

91 Nord, 91 Sud et GPNE

affichent les niveaux de trésorerie les
plus bas de la région.



Principales conclusions.



Malgré une maîtrise très forte des charges de personnel, le déficit des EPS franciliens continue de se creuser du fait d'une activité atone.



En 2018, la situation d'exploitation reste ainsi déficitaire :
le déficit cumulé des EPS atteint
104 M€*.



AP-HP

Après un déficit historique en 2017, la situation de l'AP-HP s'améliore :
le déficit atteint en 2018
157 M€.



ESPIC

En regard, la situation des ESPICs apparaît nettement plus favorable malgré une hausse substantielle de ses charges de personnel.



EPS

L'encours de dette des EPS se stabilise en 2018 à un niveau très élevé et ne permet pas aux établissements de dégager une capacité d'autofinancement nette suffisante. Celle-ci s'établit à un niveau très éloignée des recommandations (IGAS, COPERMO) d'autofinancement d'un minimum de 3% d'investissement par an.



En 2018, la trésorerie des établissements publics franciliens est préservée du fait d'une baisse significative de l'investissement.



Cette situation confirme la nécessité d'un accompagnement régional axé sur la performance et l'investissement.

*Ces résultats n'intègrent pas le surdégel de 300 M€, dont 39M€ pour les établissements ex-DG en Ile de France, annoncé et délégué en mars 2019.